

Chauffage urbain de Clichy : Pourquoi les clichois paient trop chers ?

Intervention de Stéphane Cochepain lors du conseil municipal du 18 septembre 2007

La question du chauffage urbain dans notre ville est un véritable scandale juridique et financier.

En 1965, la Ville a fait le choix de faire construire une usine, soi-disant à la charge exclusive d'une société nommée Compagnie Générale de Chauffage à Distance. Dans les faits, la Ville offre sa garantie pour les emprunts contractés par cette société. Fruit d'un tour de passe-passe, la CGCD devient Société de Distribution de Chauffage de Clichy, dont l'actionnaire est la société ELYO, elle-même filiale du groupe Suez, leader mondial de l'eau, de l'énergie et des services associés.

Ce contrat - qui n'est pas une concession mais un affermage - aurait dû, à son échéance en 1995, être soumis à mise en concurrence. Mais notre maire actuel a préféré poursuivre l'aventure pour vingt années de plus, en se contentant de signer de simples avenants successifs.

Cet amateurisme et l'absence de prise en compte de l'intérêt des Clichois amènent chacun d'entre nous à payer le chauffage de son habitation à prix d'or. Je parle d'amateurisme ; je suis désolé, mais je ne puis être plus aimable. L'amateurisme est ici un moindre mal. À moins que vous n'ayez un quelconque intérêt, ce que je ne peux envisager. Et pourtant, ce ne sont pas les avertissements et les mises en garde qui ont manqué.

Rappelons le célèbre rapport "Mazards", qui est l'audit que vous avez diligenté pour examiner les finances de notre ville et dont les conclusions - dois-je le rappeler ? - sont alarmantes : vous avez, en 2000 et 2004, demandé au cabinet "FINANCE CONSULT" notamment leur avis d'expert sur la question du chauffage urbain. Comme si, d'ailleurs, nous avons besoin de dépenser des dizaines de milliers d'euros pris dans la poche du contribuable Clichois pour en venir à une évidence déjà assénée antérieurement, notamment par des gens du métier comme moi : le coût de notre chauffage urbain est horriblement cher ; un des plus chers de France, si ce n'est le plus cher ! Encore un triste record pour Clichy-La-Garenne... Quelle permanence, quelle constance !!

Cher, disais-je : le double en comparaison du chauffage de notre voisin de circonscription, à qui nous vendons pourtant de la chaleur produite chez nous pour alimenter son propre réseau ! Un comble ! Ces études sont catégoriques.

Pourquoi vous êtes-vous laissé entraîner par la signature de nombreux "avenants" au contrat initial, repoussant l'exploitation de notre réseau par la société ELYO de vingt nouvelles années, contrairement à ce qu'autorisait le droit des délégations de service public (cf. : la loi Sapin de 1993) ?

Trente plus vingt égale cinquante années ! Quelle rente ! Quelle honte ! Quel scandale ! Les experts vous ont dit et écrit, en 2004 par exemple, que vous auriez pu remettre à plat les conventions et cahiers de charges, sans oublier que vous auriez pu demander le remboursement de sommes trop perçues par la société. Là encore, rien n'est venu !

Les experts vous ont dit et écrit que vous étiez en droit de demander la baisse du tarif aux Clichois ; l'avenant que vous signez quelques mois après conduit exactement au contraire, c'est-à-dire à une hausse des tarifs pour les Clichois !

Alors se pose la question : y aviez-vous un intérêt personnel particulier ou est ce par simple amateurisme ? Il faut nous dire ! Je pense en ce moment aux Clichois et aux Clichois, et en particulier aux plus démunis d'entre eux. Je pense aux locataires de l'Office HLM, office aux finances déplorables et que vous présidez toujours, à ces foyers qui constituent une part essentielle des clients du chauffage urbain. Je pense à ces gens que vous prétendez être le coeur de votre électorat et que, par négligence et incompétence coupables, vous avez indirectement volés. Ce mot n'est pas abusif.

Comment en employer un autre lorsque tous les experts et conseils vous disent que le coût de notre chauffage urbain est beaucoup, beaucoup trop cher, que des rendez-vous contractuels se présentent pour faire baisser la facture et que vous ne faites rien, laissant non seulement perdurer mais surtout s'aggraver la situation, puisque vous accordez de nouvelles augmentations de tarifs, c'est-à-dire de rémunération à la société exploitante !

Chauffage urbain de Clichy : Pourquoi les clichois paient trop chers ?

Au final, sur la feuille de charges des malheureux bénéficiaires de ce mode de chauffage, c'est bien à du vol au sens populaire du terme que cela conduit. Parce qu'il faut aussi le rappeler : notre chauffage urbain s'impose aux Clichois. La plupart de nos concitoyens n'ont pas le choix de leur mode de chauffage. Si leur immeuble est « raccordé » comme l'on dit, il devient obligatoire. Et les experts vous l'ont écrit, notre système d'exploitation est cher, très cher, en comparaison des réseaux de chaleur d'autres villes mais également par rapport à des installations collectives au fioul ou au gaz naturel.

Alors d'autres questions se posent plus politiques encore cette fois. Pourquoi est-ce aujourd'hui, à six mois des élections municipales et cantonales, que vous mettez ce sujet à l'ordre du jour de notre Conseil et alors que vous êtes maire depuis vingt-trois longues années ? Vingt-trois ans pour vous rendre compte que quelque chose ne colle pas dans ce dossier. Permettez-moi de vous dire que vous êtes long à la détente... Là encore, j'ai besoin de votre explication pour me rassurer.

C'est donc aujourd'hui, à six mois des élections locales que vous voulez nous entraîner dans une action en justice, comme si vous étiez devenu subitement la pauvre victime d'une grosse société privée à laquelle vous avez vous même, personnellement, reconduit son business si rentable pour vingt années de plus que les trente ans initiaux d'exploitation ?

Je m'adresse à mes collègues du Conseil en leur demandant d'agir en femmes et hommes libres. Agissez en conscience. Ne votez pas n'importe quoi ! Ne comptez pas sur le groupe des élus du Mouvement démocrate pour cautionner votre négligence.

Vous nous demandez de missionner Me Jean-Pierre Mignard, pour mener l'aventure plus avant. Je le comprends puisque Me Mignard est par ailleurs votre camarade de parti. Celui que les médias surnomment "l'avocat des princes et des banlieues" pour être tout à la fois celui qui attaque Paris match parce qu'il publie des photos de Ségolène Royal en maillot de bain (n'est-il pas d'ailleurs le parrain des enfants Royal - Hollande), mais aussi l'avocat des familles des électrocutés de Clichy-sous-Bois, vous savez ? ces deux jeunes gens qui se sont réfugiés dans un poste de transformation EDF ! Voici donc un consultant et un recours juridique de plus. Pouvez-vous me communiquer le montant des honoraires de Me Mignard, s'il vous plaît ?

Comme vous ne nous avez pas communiqué le chiffre exact, pouvez-vous nous dire combien de dizaines de milliers d'euros ont déjà été engloutis en audits, expertises et consultations en tout genre dans ce dossier ? Comme si le coût de ce maudit chauffage ne vous suffisait pas ! J'ose espérer que vous aurez répercuté l'intégralité de ces études à la charge du fermier. De nouveau, j'en doute !

Mais il est vrai qu'une fois de plus, ce n'est pas de votre argent dont il s'agit mais de celui des Clichois. C'est si simple, les impôts et le recours systématique à l'emprunt auquel vous nous condamnez chaque année sont là pour assister votre incompetence !

Premièrement, je propose plutôt que vous vous mettiez autour de la table avec la société ELYO : des collectivités locales ? elle en compte par centaines comme clients ! ELYO sait parfaitement la situation de ce dossier. Je pense même que, compte tenu du contexte institutionnel dans lequel se trouve sa maison mère aujourd'hui - le groupe Suez -, vous pourriez avoir quelques arguments pour avancer positivement. Mais il vous faut vous protéger, vous couvrir, en tout cas le pensez vous, ainsi vous souhaitez l'action judiciaire. Je n'y crois pas ; je ne la souhaite pas ; je ne la cautionnerai pas, d'autant plus qu'elle vise à camoufler votre négligence dans ce dossier.

Secondement, parce que le cas du chauffage urbain n'est hélas pas isolé, je propose que vous dotiez notre service "achats et marchés" de moyens humains significatifs, lui donnant ainsi les moyens d'une véritable expertise afin, pour finir, de mieux organiser la relation avec les fournisseurs ou partenaires de la Ville, dans l'intérêt des finances publiques et dans l'intérêt des Clichois. Sur ce dossier important, les Clichois vous observent. Ils savent aussi que nous sommes prêts à relever le défi pour une meilleure gestion des deniers publics et de leurs intérêts.

Article ajouté le mercredi 19 septembre 2007 , mis à jour le mercredi 17 octobre 2007